

Il y a cent ans...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 641

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264893>

Nutzungsbedingungen

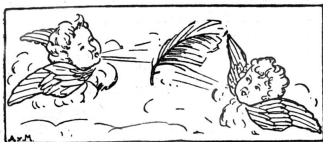
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



DE-CI, DE-LA

Examens de capacité ménagère.

La Société *La Viscose* à Emmenbrücke a organisé des examens de capacité ménagère pour les femmes de ses ouvriers. Elle le fit en collaboration avec la commission cantonale du service domestique de Lucerne, qui se chargea de préparer le programme des examens et de fournir les professeurs. Le programme d'examen comprenait treize épreuves différentes de travail, réparties sur deux jours. Le nombre des participantes fut de 27 femmes.

Des prix furent décernés aux participantes qui passèrent les meilleurs examens ; ils étaient de 300 fr. au maximum et de 100 fr. au minimum. La Société se chargea d'autre part de la propagande et s'intéressa également au programme des cours qui précéderont les examens où furent inscrites des questions sociales. Les résultats des examens furent communiqués à la direction, ce qui lui donna ainsi une idée de la situation des familles de ses ouvriers. Cette initiative eut beaucoup de succès et il serait souhaitable que d'autres fabriques suivissent l'exemple donné par la société *La Viscose*.

La situation abolitionniste dans le monde

La Fédération abolitionniste internationale nous communique son rapport pour l'année 1942, qui contient, entre autres renseignements, un tableau extrêmement détaillé et instructif de la situation abolitionniste actuelle — pour autant que des renseignements ont pu être recueillis — à travers le monde. Faute de pouvoir reproduire ici ce tableau, qui couvre plus de cinq pages, nous nous bornons à relever les mesures législatives ou réglementaires les plus importantes parmi celles dont nous avons eu récemment connaissance. Ce sont :

L'abolition au Mexique des maisons de débauche et de mise en carte (1940).

La restauration en Allemagne de lieux de débauche réglementés (date imprécise).

L'insitution en Grande-Bretagne, à titre de mesure temporaire de guerre, du traitement obligatoire des personnes désignées par deux vétérinaires comme cause de contamination (c'est contre cette mesure que se sont érigement élevés plusieurs Sociétés féministes anglaises, telles que l'Alliance Sainte-Jeanne notamment. (Red.)

L'arrêt du Tribunal fédéral suisse constatant l'illégalité des peines portées par la législation cantonale contre les prostituées, de même que l'illégalité de diverses mesures administratives prises contre ces mêmes femmes.

Un semblable rayon mystique éclaire les autres contes de M^{me} Jeanne Unsworth, entre autres la sombre histoire du vieux marquis de Coctmor, de sa fille la fantasque Isola, de l'artiste Jan-le-Hellan et du mystérieux enchanteur Nizilizi. Là aussi un désordre profond règne sur les êtres. Nul ne sait où il va. Si le désespoir n'est pas complet, c'est qu'à chaque instant le désarroi de la Terre est traversé de rayons venus on ne sait d'où, et qui attestent une invisible présence. En vérité, ce n'est pas le désespoir qui règne ici, mais une atmosphère tragique dans laquelle les fous apparaissent les vrais sages. Y a-t-il rien de plus vain que la raison et l'activité humaines ? « Qu'est-ce que la voix d'un homme dans l'immensité du ciel et de la mer ? »

* * *

Si, comme on l'a dit, les femmes ont le don de l'intuition, le monde intérieur que révèle aujourd'hui cette intuition est peu rassurant. La veulerie que, non sans une touche de complaisance poétique, dénonce Elsa Triolet ; la constante lâcheté accompagnant des velléités toujours abandonnées, d'un regard de détective, poursuivi Clarisse Francillon ; le trouble mystique auquel s'abandonnent les malheureux dépeints par Jeanne Unsworth... sont-ce là nos seules raisons de vivre ou de mourir ? On le dirait.

On n'est cependant pas tenté de crier à l'immoralité devant ces tableaux. Alors même qu'ils ne nous fascinent point, nous ne saurions en détourner les yeux. L'image qui se dessine dans un miroir est toujours pas-

Il y a cent ans...

...le 9 juin 1843, exactement, est née à Viennne Bertha de Suttner, l'auteur du livre fameux, qui devait bouleverser tant de consciences, *Bas les Armes*...

Les faits ici, plus que partout ailleurs, parlent par eux-mêmes. Quel commentaire en effet pourrions-nous ajouter, en pleine tragédie comme celle que nous vivons, à la simple mention de ce souvenir ?...

La „création d'occasions de travail“ et les femmes

(Fin de la 1^{re} page)

En second lieu, les 900.000 ménagères de Suisse dépendent ensemble environ les 2/3 de notre revenu national. Ce sont elles qui achètent pour la plus grande partie au petit commerce, et à l'artisanat. Par conséquent, une de nos tâches les plus urgentes sera de leur faire comprendre dès maintenant, par des articles de presse et par des conférences, que leur premier devoir pendant les périodes de chômage ne consiste nullement à vouloir tout faire soi-même, mais au contraire à procurer autant de travail rémunéré que leur budget de ménage le leur permet. S'il était possible d'engager 200.000 ménages à procurer du travail supplémentaire pour 5 fr. par mois, et 100.000 ménages à donner des ordres pour 10 fr. par mois, 24 millions de recettes annuelles seraient ainsi assurées aux petits commerçants, aux artisans, aux journaliers, à des milliers d'existences modestes, pour lesquelles le salaire d'une journée en plus ou en moins entre fortement en ligne de compte de leur budget !

...Un autre domaine dans lequel les autorités doivent pouvoir compter sur la collaboration des femmes est celui du reclassement de la main-d'œuvre disponible. L'opinion publique a tendance à croire que ce reclassement sera plus facile pour la main-d'œuvre féminine que pour la main-d'œuvre masculine. Nous ne sommes pas de cet avis... En effet, et pour la plupart, les femmes ont passé, comme l'homme, par un sérieux apprentissage et se sont spécialisées dans des professions déterminées. Il ne serait donc pas possible de les transférer dans une autre profession sans porter préjudice, et à leur carrière et à l'industrie qui les occupait et qui, tôt ou tard, peut de nouveau avoir besoin de leurs services spécialisés.

A côté de ces femmes solidement formées, il y a cependant toutes celles qui ne possèdent pas de préparation spéciale, et c'est dans cette catégorie qu'il faut s'attendre en premier lieu à de multiples changements dès que le travail commencera à manquer.

Si l'on se demande quelle branche d'activité pourrait absorber une bonne partie des chômeuses, la pensée se porte tout naturellement vers l'économie domestique. En effet, d'innombrables ouvrières mariées ne demanderaient pas mieux que de quitter leur travail à l'usine ou à l'atelier et de se vouer entièrement à leur ménage, à condition que le gain du mari suffise à l'entretien de la famille...

Le second domaine entrant en ligne de compte pour l'occupation de la main-d'œuvre féminine est celui de l'agriculture. Il s'adapte surtout aux femmes habituées aux gros travaux. Le personnel féminin pouvant ainsi être ramené à la campagne dépendra de la manière dont on saura améliorer les logements et les conditions de travail.

Le travail à domicile forme la troisième ligne des réserves féminines en cas de chômage. Mais ici également, il faudrait encore apporter de sensibles améliorations aux conditions de vie des travailleuses. (Voilà de l'eau sur notre moulin ! (Red.)

Vient ensuite notre hôtellerie qui, de longue date, est une des branches d'activité dans laquelle la main-d'œuvre féminine dépasse celle des hommes, 70 % de toutes les personnes occupées dans cette profession appartenant au sexe féminin. On propose en Suisse allemande de remplacer les sommeliers des buffets de gare par des sommeliers : les femmes font peut-être bien de laisser ces postes pénibles à leurs collègues masculins ; mais en général, l'hôtellerie est un domaine dans lequel elles excellent ; aussi, loin de les y supprimer, faudrait-il au contraire les encourager à y travailler encore davantage. Leur sens d'ordre, leur économie dans les petits détails, leur talent de rendre une maison confortable, de faire de l'hôtel un vrai chez-soi, tout les

sionnante et pleine d'enseignements précieux. Les reflets de notre temps que nous offrent toutes femmes, écrivains de grand talent, sont cruels, sans doute, mais nets, et, sous des éclairages variés, également riches en vérité humaine.

MARIANNE GAGNEBIN.

L'aide aux paysannes genevoises surchargées

S'il est en Suisse une question d'actualité, c'est bien celle de l'extension des cultures ; il faut défricher, ensemencer, gagner du terrain, cultiver toujours plus, pour que la subsistance de chacun soit assurée jusqu'à ce que prenne fin le conflit qui nous étrangle économiquement.

Les paysans et les cultivateurs de Suisse fournissent un effort énorme (ce dont les citadins que nous sommes ne se rendent pas toujours compte) et nous leur devons un grand tribut de reconnaissance. Nous devons bien reconnaître avec eux que c'est pour nourrir la population des villes qu'ils doivent se dépenser ainsi, car pour eux-mêmes « ils auront toujours assez » !

Mais dans cet effort immense sait-on quelle est la part des paysannes ? Le paysan n'échappe pas aux exigences de la mobilisation et pendant les périodes de service militaire, c'est sa compagne qui porte, la responsabilité de la bonne marche de l'exploitation. Il faut diriger les ouvriers agricoles (quand on a pu en trouver), les champs doivent être labourés, ensemencés, les récoltes rentrées quand même ! La tâche à la maison ne diminue pas pour autant, bien au contraire ! et il est presque impossible de trouver des aides ménagères pour la campagne. Cependant, l'essentiel du travail de maison doit être fait : le ménage, les lessives, les raccommodages, le jardin ; il faut élever les enfants, en mettre au monde, avoir l'œil à tout, mettre la main à la pâte partout.

Comment s'étonner que beaucoup d'entre elles soient surmenées ? Une diaconesse nous disait récemment : « M^{me} X. vient d'avoir deux fausses couches successives dues au surmenage » ; ailleurs un médecin fait la remarque que toutes les paysannes d'un tel district sont épuisées et que beaucoup contractent des maladies de cœur.

Dans notre pays, un grand mouvement d'entraide s'est organisé. Il recrute des jeunes filles des villes disposées à porter secours pendant leurs

vacances aux paysannes surchargées ; elles ont à s'occuper du ménage, des enfants, du jardin, vont parfois aux champs quand elles ont quelques notions d'agriculture. Si la tâche est parfois dure, elle est aussi saine et dispensatrice de joies profondes. Beaucoup de celles qui ont tenté cette expérience ont eu la révélation de l'intense richesse de la vie à la campagne. Des malentendus séparent parfois citadins et campagnards, il y a là une merveilleuse occasion de rapprochement pour une meilleure compréhension réciproque.

Dans la plupart des cantons suisses, ce service revêt un caractère obligatoire et dans certains cas peut faire l'objet d'un ordre de marche. A Genève, aucune mesure de rigueur n'a encore été prise, mais nos paysannes sont tout aussi fatiguées qu'ailleurs. On nous a signalé bien des cas auxquels il aurait fallu apporter une aide urgente, qu'il n'a pas été possible de procurer.

Les jeunes filles d'au moins 18 ans, sachant faire un peu de ménage ou de jardinage, et qui voudraient consacrer quelques-unes de leurs semaines de vacances à l'Aide aux Paysannes surchargées, peuvent s'adresser au Secrétariat de Pro Juventute, 10, Taconnerie, Elles y recevront tous les renseignements qui pourraient les intéresser. X.

N. D. L. R. — Nous publions bien volontiers, à la demande de la Section genevoise de Pro Juventute, cet article qui, s'il n'apporte rien de nouveau à nombre de nos lectrices d'autres cantons, fera toucher du doigt la diversité de nos conditions locales, et les difficultés qui en résultent trop souvent pour les bonnes volontés désireuses de se rendre utiles. De 1939 à 1942 en effet, le Service Auxiliaire féminin de Genève s'est multiplié, avec le concours des autorités compétentes, pour organiser dans les unes ou les autres des 45 communes du canton cette « Aide à la paysanne », dont on lui avait fait un devoir pressant, et d'année en année ont été plus rares les cas de ménages campagnards où l'on a fait appel aux volontaires qui s'offraient ; alors que cette année-ci, comme on s'en rend compte par appel aux volontaires qui s'offraient ; alors que liaisons donc que nombreuses soient encore toutes celles qui répondront à Pro Juventute, dont nous recommandons à nouveau très chaudement l'appel.

prédestine à cette activité dont l'importance pour notre économie nationale n'est plus à démontrer. Je contrôle dans mon activité pour la Saffa plusieurs entreprises qui, sous une direction masculine, furent autrefois forcées de demander un assainissement, ou même la faillite et qui, aujourd'hui, sous la direction expérimentée et économe de femmes, marchent normalement. Cette expérience, confirmée par la Fiduciaire suisse des Cafetiers et Restaurateurs, m'a convaincu que l'on arriverait peut-être à un assainissement plus rapide et plus complet encore de notre hôtellerie si l'on emploie davantage de femmes dans les directions d'entreprises. Ne pourrait-on créer aussi dans toutes les maisons d'une certaine importance, dans lesquelles la femme du propriétaire ou du directeur ne peut se charger de ce travail, un poste d'« hôtesse » dont les fonctions consisteraient à s'occuper tout particulièrement des voyageurs solitaires, à les présenter les uns aux autres, à les entretenir, à les aider à établir leur programme pendant la durée de leur séjour ? Alors que, maintenant, la vieille garde de nos hôteliers étant en voie de disparition, ce n'est souvent qu'un portier que l'on peut s'adresser. La création de postes de ce genre donnerait des possibilités d'occupation passagère à plus d'une femme cultivée que les circonstances contraignent à chercher un revenu supplémentaire.

Venons-en enfin à la branche qui sera le plus difficile à conserver pour la femme : le commerce. Car son secteur le moins exposé, celui de la vente, ne dispose pas de places illimitées. Il offre pourtant encore parfois des possibilités intéressantes, et c'est pourquoi il faudrait recommander à nos jeunes filles de devenir vendeuses plutôt que sténo-dactylos, cette activité leur offrant également plus de satisfaction que le travail souvent mécanique dans les bureaux. Dès que les frontières seront de nouveau ouvertes, nos jeunes filles pourront peut-être faire des stages plus ou moins longs à l'étranger. De toute façon, on fera bien de recommander à toutes nos sténo-

dactylos de perfectionner leur connaissances professionnelles, car la concurrence sera énorme dès que la guerre touchera à sa fin.

ANNA MARTIN.



Les Expositions

Une petite ouvrière : une grande artiste

Ce n'est pas en critique d'art que j'ai répondu à l'invitation d'assister à la première exposition de peinture en Suisse, de M^{me} Laura Guyot, ce samedi 22 mai, à la galerie d'art Orlac, à Neuchâtel ; mais bien par solidarité féminine, par intérêt suscité par ces paroles de scepticisme dites à l'occasion de l'exposante : « Que peut-elle exposer ! elle sort d'un milieu d'ouvrier, n'a suivi que l'école primaire, n'a jamais su tenir un crayon et elle travaillait en fabrique avant de partir pour la Hollande comme gouvernante d'enfants. Là, tout en subvenant à ses besoins, elle prit des cours, et obtint le brevet de capacité pour l'enseignement du français, qu'elle enseigna avec succès pendant de longues années dans les écoles de La Haye... »

RUEF-CHEVALLIER
58 RUE DU RHÔNE
Sacs pour Dames
élégants, pratiques
Prix intéressants

Au Bébé
Vevey
Rue d'Albion
M. Pilet
Maison spéciale de LAINES et tous tricotés mains
Sous-vêtements dames et enfants

BAECHLER
Remouleurs, spécialistes du tapis.

Papiers Peints
DUMONT
19 B^e HELVETIQUE

Rien n'égale les fleurs
de Hirt
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE